

# LA POLITIQUE INTERNATIONALE DES ÉTATS-UNIS <sup>(1)</sup>

---

## ISOLEMENT OU COOPÉRATION

Dans un précédent article, j'ai montré la force du pacifisme anglo-saxon et le désir profond du peuple américain et britannique d'éliminer la guerre comme moyen de réalisation politique.

Je voudrais au cours de cette étude montrer l'action pratique des États-Unis dans la vie internationale. Au moment où le Congrès américain discute à nouveau la législation de neutralité, il est fort intéressant de connaître les lignes directrices de la politique américaine pour comprendre l'orientation future de ce pays.

Les États-Unis professent depuis longtemps une opinion analogue à celle de l'Angleterre en ce qui concerne le Traité de Versailles. Ils ont d'ailleurs refusé de signer cet acte considéré en général comme un dictat impossible, injuste et nuisible à la prospérité et à la paix mondiale. Combien de fois n'ai-je pas entendu des conférences et des discussions développant ce thème ! Les américains sensibles aux problèmes économiques insistaient volontiers sur le fait que les réparations étaient une cause de la crise. Le moratoire Hoover, dérogation au principe de non intervention dans les affaires européennes, avait eu précisément pour but leur abolition.

L'Amérique a approuvé les nombreuses atténuations apportées depuis la guerre à la rigueur du Traité de Versailles. Maintenant elle est beaucoup mieux disposée à l'accepter tel qu'il est. Elle se rend parfaitement compte que la violation de ses clauses territoriales entraînerait la guerre, et, en tant que pacifiste, elle est en principe partisan du statu quo.

---

1. Voir le numéro de février.

Elle se réjouirait toutefois de toute solution juridique susceptible d'apporter une détente.

Mais, si le point de départ est le même et si les Américains ont une horreur profonde de la guerre et un grand amour de la paix, ils se séparent complètement des Anglais lorsqu'il s'agit de tirer les conséquences de leur pacifisme.

Cette divergence est l'expression de conditions et de situations différentes. L'Amérique est éloignée de toute nation dangereuse, elle est riche et se suffit presque à elle-même du point de vue économique. Elle peut donc, par ses propres moyens, c'est-à-dire en construisant une grande marine et une puissante aviation militaire, assurer sa sécurité.

Elle refuse de se solidariser avec le reste du monde et de contracter des obligations qui pourraient l'entraîner dans un conflit dont elle ne veut pas. Elle se sent mieux préservée de la guerre par l'isolement que par un système de garanties collectives ou d'alliances. Elle ne fait pas partie de la S. D. N. et refuse d'intervenir dans les affaires européennes.

Les États-Unis se sont rangés parmi les promoteurs du pacte Briand-Kellogg mettant la guerre hors la loi. Mais ils refusent d'envisager les sanctions pour faire respecter les obligations ainsi contractées, craignant d'être entraînés dans des complications internationales.

Ce sentiment d'isolement est particulièrement fort à l'ouest des Alleghany où l'on a davantage l'impression que l'Amérique peut vivre seule, politiquement et économiquement. Il y règne une sorte de terreur de la solidarité avec l'Europe. On y est porté à croire que les interventions sur ce continent ne sont que manœuvres égoïstes et perfides de la part de Wall Street accusé volontiers de tous les malheurs qui se sont abattus sur les États-Unis depuis la crise.

Pour comprendre cette attitude, il faut se rendre compte du sentiment américain vis-à-vis de l'Europe. Les États-Unis conservent de la rancœur à son égard.

Ils ont été profondément choqués par ce qu'ils appellent l'ingratitude européenne. On ne leur a su aucun gré des sacrifices humains et économiques qu'ils ont consentis.

Les épargnants américains et les milieux d'affaires ont perdu d'énormes sommes à la suite des investissements qu'ils avaient opérés dans les pays européens. Le défaut général en matière de dettes de guerre a accru cette rancune. La

Finlande, qui seule, a fait honneur à ses engagements, est respectée et même choyée.

L'Europe est souvent accusée de duper les États-Unis dans les conversations diplomatiques, d'emprunter de l'argent pour le gaspiller et sans intention de le rembourser. L'Américain moyen a volontiers l'impression qu'il y a une conjuration du monde entier ourdie contre les États-Unis. On peut penser combien ces propos qu'on lit dans des hebdomadaires populaires ou que l'on entend dans les conversations disposent peu l'opinion publique en faveur de la coopération avec l'Europe pour le maintien de la paix. Les offres de collaboration apparaissent aux Américains comme un piège dangereux qu'il faut éviter.

M. Siegfried écrit avec raison :

Une impression courante, c'est que les Européens sont de dangereux Machiavels, toujours prêts à rouler l'honnête oncle Sam. Que celui-ci donc ne s'en mêle pas. « Beware of pickpockets. »

L'Europe, pour l'Américain moyen, est volontiers considérée comme un continent de déments avec lesquels il faut avoir le moins de rapports possible sous peine de préjudices graves pour les États-Unis. Il faut laisser les pays européens régler entre eux leurs folles querelles.

On est tenté, aux États-Unis, d'exagérer souvent l'imminence d'une guerre et on se plaît quelque peu à opposer les Hongrois aux Tchéco-Slovaques, les Italiens aux Yougoslaves, les Allemands aux Français, etc... Les questions étonnantes que l'on vous pose témoignent de cet état d'esprit.

Le refus d'adhérer à la Cour de justice internationale est la manifestation de cette volonté profonde d'isolement.

Pourtant l'acceptation des États-Unis n'aurait pas entraîné de bien lourdes obligations et en elle-même elle n'avait pas beaucoup d'importance. Néanmoins elle aurait eu une grande signification : elle aurait été une étape vers la coopération de l'Amérique avec le monde pour le maintien de la paix. Dans ce domaine, le Gouvernement est, en effet, obligé d'agir avec beaucoup de prudence pour ne pas heurter l'opinion publique.

Ce qu'il y a de beaucoup plus grave, ce sont les conditions dans lesquelles s'est produit cet échec. Du point de vue parlementaire, il ne manquait que sept voix au Sénat amé-

ricain en faveur de l'adhésion, bien qu'une majorité des deux tiers fût nécessaire. Le succès paraissait assuré et le Président s'y était montré favorable. Mais certains esprits pensent qu'il eut tort de ne pas l'appuyer fermement et notamment de ne pas la recommander avec énergie par des discours à la radio.

Mais, au dernier moment, un flot de télégrammes furent adressés de tous les coins des États-Unis aux parlementaires les intimant de refuser le vote. Ce fait montre combien est puissante l'organisation des forces « isolationnistes » et révèle aussi les méthodes de pression exercées sur les milieux politiques. Des discours retentissants furent prononcés à la radio contre cette adhésion par le fougueux prêtre de Détroit, Caughlin, très écouté, et par le défunt humoriste Will Rogers. Les gens qui savent faire rire ont quelquefois une influence profonde sur la masse. L'humour endort l'esprit critique des hommes et leur fait avaler des erreurs qu'à froid leur jugement aurait décelées. La presse Hearst, très puissante aux États-Unis, mena une semblable campagne.

Toutes ces forces conjuguées ont montré qu'il s'agissait d'un piège européen. C'était une étape vers la participation à la Société des Nations. Ainsi les États-Unis seraient inévitablement conduits à la guerre ou à des déboires économiques. Les nations européennes veulent se servir des ressources américaines sans avoir l'intention de payer.

Ces arguments l'emportèrent sur ceux des partisans de la coopération, qui furent beaucoup moins énergiques et furent même maladroits, car ils eurent le tort de laisser croire que la Cour de justice internationale et la Société des Nations étaient la même chose.

Cet échec fut sérieux. Il révèle le manque d'esprit critique de la masse américaine. Une propagande habilement menée peut l'orienter dans des voies dangereuses et même vers un nationalisme qui pourrait être quelque peu agressif. C'est elle qui rend possible l'augmentation constante des armements.

Le Gouvernement doit dans ces conditions faire preuve d'une circonspection que l'on a qualifiée de « prudence de serpent », chaque fois qu'il est obligé d'intervenir dans les affaires internationales. Cette réserve est incompréhensible pour des Européens qui ne connaissent pas l'état d'esprit des Américains. Cette intervention doit être en quelque

sorte inavouée, officieuse ; elle doit s'opérer par des moyens détournés, des agents officieux, des observateurs, et même prendre la forme de fictions.

C'est qu'en effet, après tout, les États-unis, dans leur propre intérêt, ne peuvent pas se désintéresser des affaires mondiales. Ils sont trop engagés dans la solidarité économique et politique pour ignorer ce qui se passe à l'étranger, qu'il s'agisse de l'Amérique, de l'Europe ou de l'Extrême-Orient ou du maintien de la paix dans le monde.

C'est si vrai qu'à certains moments de l'histoire ils osent sortir de leur réserve et même s'engager à fond.

C'est le cas chaque fois que les intérêts politiques, économiques ou moraux des États-Unis sont en jeu. Mentionnons simplement leur participation à la Grande Guerre, le moratoire Hoover, le conflit sino-japonais et le désarmement. En 1931 et 1932, leur collaboration avec l'Europe fut particulièrement intime.

Mais cette intervention est temporaire. Ensuite on observe une retraite. L'opinion publique ne tarde pas à s'alarmer et le Gouvernement est obligé de se dérober assez brusquement, ce qui dérouté les Européens.

Ce caractère mobile, hésitant et contradictoire de la politique américaine, n'est pas sans danger pour les États-Unis et pour les intérêts généraux du monde.

\* \* \*

Depuis l'arrivée du Président Roosevelt, un grand effort législatif a été fait pour tenir les États-Unis à l'écart d'un conflit menaçant. On a dit quelquefois que, tandis que les nations européennes se préparaient à la guerre, ils devaient se préparer à la neutralité.

Toute une série de mesures ont été votées et surtout proposées à cet effet. Il n'est pas question de les mentionner toutes dans cet ouvrage dépourvu de technicité. L'important, d'ailleurs, c'est l'état d'esprit nettement "isolationniste" de l'opinion américaine qu'elles expriment.

Ces mesures visent à limiter les bénéfices des industries de guerre en cas d'hostilité. L'enquête du Sénat américain a, en effet, révélé les profits énormes réalisés pendant la guerre par les fabricants d'armes et de munitions. On espère

aussi que ces industries n'auront plus de raison d'influencer l'opinion américaine pour la lancer dans une aventure.

Certains projets allaient même beaucoup plus loin puisqu'ils tendaient à assurer la nationalisation pure et simple de ces industries. Ces mesures radicales ont été repoussées.

Les États-Unis, comprenant qu'un contrôle national des manufacturiers de matériel de guerre était insuffisant, ont même proposé à la Conférence du Désarmement un projet de réglementation internationale du trafic des armes et munitions.

On a demandé aussi d'interdire les emprunts en faveur des nations en état de guerre pour les empêcher de se livrer à des actes de violence ou les amener à faire la paix. Certains sénateurs sont même allés plus loin et ont réclamé la prohibition de tous prêts aux nations européennes accusées de se préparer à un conflit. Tout argent avancé serait une aide à la guerre.

Ces divers projets n'ont pas abouti, mais ils révèlent bien le désir de prévenir toute participation des États-Unis dans un conflit futur.

Depuis le 31 août dernier, certains projets sont devenus des lois.

Les exportations d'armes, de munitions ou de matériel de guerre aux belligérants sont interdites sous peine de fortes amendes ou même d'emprisonnement. Le transport par des navires américains de ces marchandises, à destination des pays en état de guerre ou d'un État neutre qui les ferait passer à ces derniers, est également prohibé.

Des restrictions peuvent être apportées à l'utilisation par les sous-marins des eaux territoriales et des ports américains en cas de conflit.

Enfin une proclamation du Président constatant l'état de guerre, peut déclarer que les voyages sur les navires des belligérants seront effectués aux risques et périls de ceux qui les entreprennent. Cette disposition introduit une modification au principe de la liberté des mers, qui avait causé de nombreuses difficultés entre les États-Unis et les diverses puissances dans le dernier conflit mondial.

Enfin un Comité national de contrôle des munitions a été créé pour surveiller l'exportation et l'importation des armes et assurer le respect des mesures mentionnées ci-dessus.

Cette législation est entrée en vigueur dès l'ouverture du conflit italo-éthiopien.

D'ailleurs, dès que le Gouvernement a su qu'une compagnie américaine était impliquée dans une affaire de concession de pétrole en Éthiopie, il a exercé une pression pour l'y faire renoncer. Son action ne s'appuyait sur aucune autorité, car il n'avait pas le pouvoir de réclamer cette annulation. Elle fut cependant réalisée. L'Exécutif avait, en effet, pour soutien l'ensemble de l'opinion. Celle-ci ne voulait pas, comme on l'a dit, que les États-Unis achetassent un intérêt dans la guerre. La diplomatie du dollar, a-t-on proclamé avec fierté, est finie.

Ces lois ont pour but d'empêcher, comme ce fut le cas dans la dernière guerre, que les neutres ne tirent des bénéfices d'un conflit armé et de vies humaines. C'est une conception généreuse nouvelle qui mérite d'être soulignée.

Il y a aussi le souci d'empêcher l'Amérique d'être mêlée malgré elle à une guerre européenne.

On prétend souvent que les motifs véritables pour lesquels les États-Unis participèrent à la dernière guerre furent essentiellement d'ordre matériel et non pas idéologique. La raison déterminante aurait été le désir de protéger leurs intérêts économiques et financiers dans les pays alliés, intérêts nés à la suite des fournitures de guerre à ces seuls belligérants. En empêchant leur naissance dans une guerre future, l'Amérique pourra rester neutre.

Certains esprits pensent même que pour rendre plus sûre l'abstention des États-Unis, il faudrait dès maintenant compléter la neutralité politique par un isolement financier et économique. Les investissements américains à l'étranger devraient être complètement interrompus. C'est, d'ailleurs, l'état de chose actuel pour des raisons économiques. Une loi interdit aussi les prêts aux nations qui n'ont pas satisfait à leurs obligations vis-à-vis des États-Unis; cette prohibition s'applique à presque tous les pays du monde.

Les relations commerciales avec l'étranger devraient être réduites au strict minimum. Ce ne serait nullement impossible, les États-Unis pouvant se suffire presque complètement à eux-mêmes. Sans aucun « enchevêtrement » avec l'Europe, l'Amérique serait ainsi dans la meilleure position pour rester neutre en toute hypothèse.

Cette législation a aussi pour effet de prévenir la guerre dans le monde et de rendre plus difficile sa continuation. On a également dit qu'elle aurait l'avantage de rendre plus facile la tâche de la Société des Nations et notamment l'application de sanctions économiques.

Cette politique n'a pas manqué de susciter une violente opposition, et par avance on avait dénoncé son insuffisance et son injustice. Le conflit italo-éthiopien a illustré les arguments de ses adversaires.

On a notamment protesté contre l'interdiction des exportations d'armes vers l'Éthiopie. Une pareille politique favorise sous une apparence d'impartialité les États forts, qui ont des fabriques d'armes sur leur territoire, au détriment des faibles, qui n'en ont pas. On encourage ainsi les grandes nations à attaquer les petites. Cette attitude révolte l'opinion publique américaine qui, dans ce conflit, est sympathique à l'Éthiopie, pays primitif peu connu. Ce sentiment n'a d'ailleurs rien d'étonnant, en dépit de la situation plutôt défavorable faite en Amérique aux populations noires. L'idéologie de paix profondément ancrée dans l'opinion américaine, entraîne d'une façon irrésistible la condamnation de l'Italie, pays agresseur tyrannique et négateur des libertés démocratiques, et son corollaire, le désir de la châtier.

Les Américains sentimentaux, en dépit d'une certaine rudesse de mœurs, sympathisent tout naturellement avec le faible, l'Éthiopie mal armée. C'est une réaction instinctive que l'on observe dans la vie privée comme en politique internationale.

Il ne faut pas oublier enfin qu'il y a plus de dix millions de Noirs aux États-Unis qui ont le droit de vote. Les sympathies pro-éthiopiennes dans ce milieu sont évidentes en raison de l'affinité de race. Elles se sont manifestées sous les formes les plus diverses, meetings monstres, pétitions, défilés, boycottage de produits italiens, constitution d'une troupe noire pour aller défendre l'Abyssinie. Cette aide militaire est interdite, d'ailleurs, aux termes des lois de neutralité.

Le Gouvernement ne peut pas ignorer ces manifestations, d'autant que les élections présidentielles sont prochaines.

Sans doute, il y a environ deux millions d'Américains d'origine italienne qui ont, dans l'ensemble, leur sympathie pour l'Italie. Il convient de les ménager. Mais leur action est beaucoup moindre du point de vue électoral dans cette

affaire. Les Républicains ne pourraient défendre un programme politique favorable à l'Italie. On ne voit pas par ailleurs sur qui les Italiens reporteraient leurs voix, car leur cause n'éveille de sympathie dans aucun milieu. Le Gouvernement démocrate en persistant dans son attitude donne quand même à l'opposition républicaine des arguments qui peuvent être d'un certain poids dans la campagne électorale. Quelques leaders républicain sont d'ailleurs fortement condamné la politique de neutralité. M. Stimson, l'ancien secrétaire d'État, en a notamment montré les dangers.

Cette attitude d'abstention a également quelque chose de choquant du point de vue moral. Elle ne distingue pas entre l'État agresseur coupable et la victime innocente.

Les États-Unis, promoteurs du pacte de Paris mettant la guerre hors la loi, ne peuvent pas non plus rester indifférents à sa violation et s'abstenir de châtier celui qui enfreint un acte aussi librement et solennellement signé. Enfin la législation de neutralité risque de faire échec à l'application des sanctions économiques décidée par la Société des Nations contre l'Italie. C'est ainsi que l'exportation du pétrole et du coton américain à destination de ce pays empêchait d'établir l'embargo sur des produits essentiels à la conduite d'une guerre. Dans de nombreux milieux, on a demandé l'extension de cette interdiction à toutes les matières premières et le boycottage légal des produits italiens.

Ainsi la politique américaine, si elle n'était pas amendée, ne préviendrait nullement les agressions et même, à certains égards, les favoriserait.

Il faut bien se rendre compte que derrière la méthode de neutralité se cachent des intérêts économiques. Évidemment, l'application des sanctions entraînerait des sacrifices d'ordre matériel. Les milieux d'affaires voient dans la guerre italo-éthiopienne, une bonne occasion d'écouler des stocks de matières premières, surtout si les autres nations cessent d'en exporter. Ils s'opposent naturellement à la prise de mesures qui viendraient compromettre les bénéfices escomptés.

Pour comprendre la situation des États-Unis, me communique un Américain, regardez ce qui se passe en France et en d'autres pays. Les intérêts privés sont tous également opposés aux sanctions économiques. La presse qui est à leur

service a déclaré qu'elles mèneraient à la guerre. Elle a fait état aussi des pertes ainsi imposées pour créer un mouvement dans les milieux industriels et commerciaux contre leur application. Les adversaires de ces mesures révèlent ainsi une des raisons fondamentales de leur opposition.

Cependant le sentiment que la cause de la paix vaut bien quelques sacrifices d'ordre matériel, prévaudra aux États-Unis comme il prévaut en Europe.

En tous cas, la pression de l'opinion publique américaine se fait de plus en plus forte. Une campagne sous forme de pétitions, manifestations, meetings, vœux de groupes et d'associations très diverses est actuellement menée pour faire sortir le Gouvernement de cette position intenable si l'on considère les intérêts de la paix et de la justice, et l'idéologie pacifique américaine. Déjà un boycottage des magasins et des produits italiens a été organisé par la population, surtout par les éléments noirs.

Moins de touristes américains se rendront en Italie. Cependant certains d'entre eux venus en Europe ne résisteront pas à la tentation de visiter un pays en état de guerre. Ceux qui sont avides d'émotions fortes pensent qu'une telle nation ne doit pas manquer de pittoresque. Les Anglais seront beaucoup plus fermes et le boycottage touristique jouera presque entièrement.

Ces campagnes contre l'Italie ont eu déjà des résultats appréciables.

Sans doute la prohibition d'exportations vers les belligérants ne porte toujours que sur le matériel de guerre (*implements of war*). Il n'existe pas, en effet, de texte législatif interdisant d'effectuer des transactions avec les belligérants. Mais les proclamations présidentielles récentes, déclarant que les voyages sur les navires des nations impliquées dans le conflit italo-éthiopien, ainsi, d'ailleurs, que les échanges commerciaux avec ces pays seront faits aux risques et périls de ceux qui les entreprendraient, ne sont pas de nature à encourager les tractations économiques avec l'Italie et l'Éthiopie. Elles n'atteignent, d'ailleurs, que la première, celle-ci n'ayant pas de marine et son commerce avec les États-Unis étant pour ainsi dire nul.

Je citerai à titre d'exemple la déclaration faite le 15 novembre par le Secrétaire d'État Hull. Elle est particulièrement claire.

Le Gouvernement a constaté une augmentation considérable des exportations du matériel de guerre, à partir des États-Unis, et a rappelé à l'attention des hommes d'affaires américains l'avertissement de M. Roosevelt.

Celui-ci soulignait le risque exclusivement personnel que les Américains pourraient encourir à commercer avec les belligérants. Le peuple américain a le droit de savoir que certains articles, comme le pétrole, le cuivre, les camions, les tracteurs, la ferraille : fer et acier, sont en fait du matériel essentiel à la guerre, bien qu'ils ne soient pas strictement rangés parmi les armes, munitions ou matériel de guerre.

Le peuple a également le droit de savoir que, selon les statistiques gouvernementales récentes, une quantité beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire de ces articles a été exportée pour servir des buts militaires.

Ce type de commerce est en opposition directe avec la politique du gouvernement telle qu'elle a été définie dans les déclarations du Président et du Secrétaire d'État, comme d'ailleurs elle est contraire à l'esprit du Neutrality Act.

Ainsi le Gouvernement américain tente de faire une pression morale sur les hommes d'affaires pour les dissuader de commercer avec les États belligérants. Il s'agit en quelque sorte d'un boycottage moral officiel de l'Italie.

Certes, d'aucuns trouveront que ces paroles devraient être suivies d'actes positifs. Mais, si la guerre se perpétue, sans vouloir faire les prophètes, nous pouvons penser que des mesures, non plus morales mais législatives, seront prises contre l'Italie, et que la liste des produits faisant l'objet d'une interdiction d'exportation ou tout au moins de restrictions sera étendue aux produits clefs : pétrole, cuivre, coton, etc. L'opinion publique américaine deviendra de plus en plus révoltée contre le fait de sacrifier une idéologie de paix et de justice à des intérêts privés. Elle verra combien cette attitude de neutralité et d'isolement est égoïste, immonde et indigne d'un peuple qui a fait preuve dans l'histoire de générosité. Les États-Unis peuvent-ils se désolidariser du monde et se soustraire à leurs responsabilités éthiques ? Ne doivent-ils pas coopérer au triomphe de la justice ? Cet idéal mérite bien quelques sacrifices. Si les Américains se refusaient à les assumer, ce ne serait certainement pas à leur honneur.

C'est si vrai que déjà on a annoncé que le gouvernement des États-Unis, ayant constaté l'augmentation des exportations de pétrole à destination de l'Italie, ne s'en tient plus à des

exhortations morales. Il use déjà de moyens plus énergiques pour faire écouter ses recommandations.

Il n'y a pas à s'étonner de la lenteur avec laquelle on a opéré. Le Président ne pouvait brusquer les choses, et surtout ne devait pas donner à l'opinion publique si méfiante de l'Europe et de la Société des Nations l'impression qu'il était à la remorque de cette institution. Aujourd'hui, il semble par un curieux retour des choses que les États-Unis devanceront peut-être l'action de Genève.

En tout cas, si rien n'est fait pour entraver l'action de l'agresseur et si les États-Unis le laissent se ravitailler en produits de première nécessité, me disait, en Amérique, un « radical », c'est-à-dire ce type d'intellectuel révolté fréquent aux États-Unis, cela prouvera que le Gouvernement n'est pas libre vis-à-vis des puissances d'industrie et que des intérêts égoïstes prennent le pas sur des considérations humanitaires.

D'ailleurs, ajoutait-il, même si l'embargo est étendu aux matières premières, le fait qu'il s'appliquerait à la fois à l'agresseur et à la victime serait une monstruosité du point de vue éthique. La nation attaquée devrait avoir l'appui au moins matériel du monde en l'absence d'assistance militaire. C'est aussi une erreur politique, car elle favorise l'agression des États forts.

\* \* \*

Cette réaction contre l'attitude de stricte neutralité dépasse de beaucoup le cadre du conflit italo-éthiopien. C'est pour cela qu'elle est importante à souligner ; on quitte le domaine du présent pour celui de l'avenir.

De très nombreux esprits, aux États-Unis, se rendent compte que la politique d'isolement est non seulement injuste, égoïste, mais même pleine de dangers et contraire aux véritables intérêts Américains.

Ce pays ne doit pas se soustraire à ses responsabilités internationales. Il doit coopérer à l'établissement de la paix et à son maintien avec toutes les autres nations du monde. Il doit mettre au service de cette cause sa puissance diplomatique, politique, morale et matérielle.

Une fraction importante de l'opinion publique pense que les États-Unis devraient faire partie de la Société des Nations et prêter appui à cette institution. L'Amérique

reconnaît, d'ailleurs, l'autorité de Genève; elle a coopéré avec elle à différentes reprises, notamment lors du conflit sino-japonais et en matière de désarmement.

Si les États-Unis collaboraient au maintien de la paix dans le monde, et si l'on savait qu'ils sont prêts à faire front contre l'agresseur, des nations en quête d'aventure hésiteraient. L'Amérique en se cantonnant dans cette attitude d'isolement les encourage.

Or, si une guerre éclate, il sera beaucoup plus difficile pour les États-Unis de se soustraire à ses conséquences qu'ils ne le croient quelquefois. Leur bel édifice législatif de neutralité risque de s'effondrer en raison de leur solidarité avec les autres nations.

Cette interdépendance est d'abord d'ordre commercial : elle est le résultat de relations vieilles de plus d'un siècle avec le reste du monde, malgré le très rigoureux protectionnisme qui a prévalu aux États-Unis. D'ailleurs, le Gouvernement, à l'heure actuelle, s'oriente, grâce à la mise en œuvre d'accords de réciprocité, vers le développement des échanges, fortement diminués par la crise et non vers leur réduction. Cette solidarité est aussi d'ordre financier ; elle sera, d'ailleurs, plus grande encore avec le retour de la prospérité.

L'ouverture d'hostilités en Europe aurait pour effet d'augmenter considérablement cette interdépendance par suite de livraisons de marchandises aux belligérants. L'interdiction d'exporter à destination des pays en état de guerre ne s'applique, en vertu des lois de neutralité, qu'au matériel de guerre. Pour rompre complètement cette solidarité, elle devrait être étendue à presque tous les produits que les États-Unis vendent à l'étranger, du moins si l'on veut éviter la naissance d'intérêts économiques dans l'un des camps des adversaires : une guerre nécessite la consommation d'une infinité de marchandises.

Dans l'affaire éthiopienne, les États-Unis peuvent mettre indistinctement l'embargo sur les fournitures que requièrent les deux belligérants : l'agresseur et la victime, car les relations économiques avec cette dernière sont pour ainsi dire nulles. Il n'en résulte aucun dommage commercial.

Mais contre une prohibition générale d'exportation vers l'Europe se dresseraient tous les milieux d'affaire, extrêmement forts. Il en résulterait un bouleversement complet de l'économie américaine.

C'est pourquoi ceux qui préconisent l'isolement commercial et financier absolu des États-Unis dès aujourd'hui sont parfaitement logiques avec eux-mêmes. Ce pays serait placé dans des conditions matérielles idéales pour se soustraire aux conséquences d'une guerre en Europe, et partant pour rester neutres. Malheureusement ce résultat ne pourrait être atteint qu'au prix de souffrances extrêmement graves ; il supposerait, en effet, des migrations de population, des réajustements radicaux du système économique américain. Cette politique ne sera probablement jamais appliquée pour cette raison.

D'ailleurs, la solidarité spirituelle qui a joué pendant la dernière guerre, (les Américains n'y ont pas participé simplement pour défendre leurs intérêts, mais parce que leur opinion publique avait l'impression qu'ils défendaient la cause du droit et de la civilisation), ne manquerait pas d'intervenir pour faire sortir les États-Unis de cette attitude d'abstention, indigne d'un peuple généreux.

La conjonction des intérêts et de l'idéologie rendrait fort difficile à l'Amérique la neutralité. Pour faire agir les Anglo-Saxons, il leur faut un mode d'action qui soit conforme à leurs intérêts et à la morale. L'opinion publique poussera le Gouvernement à donner son appui à la nation victime de l'agresseur et à entraver l'action de ce dernier.

Ainsi ceux qui veulent cantonner les États-Unis dans une politique de neutralité et d'isolement, au lieu de leur éviter la guerre, risquent au contraire de les entraîner peut-être dans un conflit pour n'avoir pas voulu les faire collaborer à sa prévention. Le vrai problème qui se pose pour les États-Unis est d'empêcher la naissance d'une guerre future et non pas de rechercher à s'isoler. Mieux vaut prévenir que guérir.

M. Stimson, l'ancien Secrétaire d'État du Président Hoover, a dit notamment :

Le seul moyen de garantir les États-Unis contre la guerre est que le monde entier l'empêche d'éclater. Naturellement ce résultat ne peut être obtenu par une seule nation, mais seulement par un effort collectif. . . Nous devrions aider cet effort ou tout au moins ne pas lui faire obstacle.

On sait que cette politique de collaboration rencontre des adversaires déterminés et obstinés ; mais il semble que le

conflit italo-éthiopien soit de nature à mieux faire comprendre l'erreur de ceux qui persistent dans cette attitude. La fermeté de la Ligue dans cette affaire a impressionné l'opinion américaine, qui ne croyait plus à sa vitalité et par conséquent jugeait inutile et dangereux de collaborer avec elle ; du jour où elle montre son autorité, elle reprend sa force d'attraction sur les États qui n'en sont pas membres.

Par contre, si la Société des Nations apparaît comme un instrument de domination entre les mains des grandes puissances, l'Amérique s'en éloignera et se refermera dans sa politique d'isolement. Il semble bien que les événements de décembre survenus en Europe et l'accord Laval-Hoare aujourd'hui mort aient éveillé bien des suspensions dont on voit les conséquences.

Sans vouloir faire aucune prophétie, il est permis de penser que, si un jour l'Europe fait preuve de sagesse, de dignité politique et morale (ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé), les États-Unis sortiront de leur isolement.

Quoi qu'il en soit, le peuple américain, en cas d'agression, sera de cœur du côté de la victime, comme il l'est actuellement du côté de l'Éthiopie, en dépit de l'attitude de neutralité du Gouvernement. C'est l'acheminement vers la prise de sanctions contre l'État coupable et même l'aide à la nation que l'on attaque injustement.

Dr Charles HERISSON.